

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 1 | LAC BLOUIN ET CENTRE-VILLE

Compte rendu

Séance du 28 janvier 2026 à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

M. Dave Tremblay, conseiller municipal du district 1 et président du conseil de quartier

Mme Josée Béliveau, conseillère de quartier

M. René Boutin, conseiller de quartier

M. Marc Gingras, conseiller de quartier

ABSENTS :

Mme Élisabeth Dallaire, conseillère de quartier

ASSISTANCE : 12 personnes

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

M. Dave Tremblay, président du conseil de quartier, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 02. Il souhaite la bienvenue à tous ses conseillers et conseillères, ainsi qu'aux citoyens présents.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Lecture faite, il est proposé par M. René Boutin, appuyé par, M. Marc Gingras de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2026-01-01

3. Lecture, adoption et suivis du compte rendu du 10 septembre 2025

Une lecture du procès-verbal est réalisée par M. Tremblay. Les suivis sont faits simultanément. Il est proposé par Mme Josée Béliveau, appuyé par M. Marc Gingras, d'adopter tel quel le compte rendu de la rencontre du 10 septembre 2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BVC2026-01-02



- 4. Retour sur le panneau 50 km/h qui a été déplacé dans les deux sens :** L'installation des panneaux a été réalisée avant les fêtes comme demandé. Il est rappelé de faire attention d'ajuster sa vitesse.
- 5. Lumière – Chantiers Chibougamau :** M. Tremblay communique de l'information sur le projet de refonte de la réglementation en matière d'éclairage extérieur. L'ancienne réglementation avait été éliminée en raison de sa non-utilisation. En ce moment, une étude a débuté sur les divers irritants au sein de notre réglementation découlant d'observations du personnel et également des citoyens. L'éclairage en fait partie. Une personne à la Ville a été mandatée pour aller faire des observations de l'éclairage dans le quartier industriel. Les photos sont prises et le dossier est monté. À partir de cela, on va pouvoir bâtir le règlement en conséquence.

Un citoyen mentionne que la lumière au « croche des poules » n'éclaire pas dans la bonne orientation. Cela sera vérifié.

- 6. Déneigement concernant le sous-traitant :** En ce moment, la Ville a demandé conseil à un expert en déneigement. Le résultat de la consultation sera présenté au caucus lundi prochain pour voir les améliorations à apporter autant auprès des employés de la Ville que des sous-traitants.

En revanche, quand il y a des plaintes, il est important de les documenter. Pour ce faire, il faut aller sur le site Web de la Ville de Val-d'Or, à l'onglet « Nous joindre » (<https://www.ville.valdor.qc.ca/nous-joindre>), et sélectionner « Requête », puis « Entretien des rues ».

En descendant vers Baie-Jolie, une pancarte indique qu'il s'agit d'un « quartier résidentiel ». Dans ce secteur, les accotements sont les plus dégradés. Il est demandé de renhausser les accotements et de réparer les sections d'asphalte défectives.

Une citoyenne indique que, chaque année, son terrain doit être réparé à la suite des opérations de déneigement effectuées devant les cases postales. Dès les premières neiges, le passage de la grappe endommage le terrain, notamment la pelouse.

- 7. Retour sur la réfection de la rue Pilote jusqu'à Jean-Pierre :** Un tronçon d'environ 100 mètres présente une détérioration importante de l'asphalte, où poussent des souches et des arbres. La réfection de la rue Pilote n'est pas prévue au plan triennal à court terme; toutefois, le service technique analysera les possibilités d'y intégrer les travaux ultérieurement.
- 8. Retour sur la possibilité d'avoir des projets participatifs citoyens :** De janvier à décembre, la population est invitée à déposer de projets. Jusqu'à 2500 \$ peuvent être utilisés pour des projets dans le quartier. Pour déposer une demande, il suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la Ville : <https://www.ville.valdor.qc.ca/conseils-quartier>.



Le conseil de quartier souligne les réalisations l'été dernier :

- Projet de murale au Café L'Atelier boutique : Depuis l'embellissement du mur de la bâtisse par une fresque, on observe une plus grande attention portée à l'environnement par les citoyens.
- Fête d'été au lac Blouin : L'événement a connu un franc succès l'été dernier, avec la participation de 250 personnes. Bien que l'organisateur ait déménagé, son plan d'affaires est disponible pour toute personne souhaitant reprendre le projet. Les commanditaires sont déjà identifiés et démontrent un intérêt. Les personnes intéressées à s'impliquer peuvent communiquer directement avec M. Tremblay.

9. Élections et renouvellement des mandats : Parmi le conseil de quartier, deux postes sont disponibles et celui de Mme Josée Béliveau à renouveler si elle souhaite se représenter. Toute personne intéressée à s'impliquer dans le conseil de quartier peut proposer sa candidature en écrivant à communications@ville.valdor.qc.ca.

10. Sujets divers

a) Toilette chimique | Parc Kanous : Des citoyens demandent l'installation d'une toilette chimique pour toute la période estivale, et non uniquement lors de la fête de la Maison de la famille. Ils rappellent la forte fréquentation du site, notamment en raison de la présence de la piste cyclable.

11. Questions des citoyens

a) Connexion entre le chemin Baie-Jolie et Val-des-Bois : Un citoyen demande des précisions concernant ce projet inscrit au PTI, qui vise à compléter la connexion entre les deux routes actuellement interrompues en leur milieu.

Les préoccupations soulevées concernent principalement la sécurité. En cas d'accident sur la route 397, sous la responsabilité du MTMD, le secteur se retrouve vulnérable en raison de l'absence de voie de contournement; le détour doit alors se faire par Saint-Edmond.

Le MTMD s'est montré favorable au projet, tout comme le directeur du poste de la Sûreté du Québec. Le directeur du service de sécurité incendie appuie également le projet, soulignant que le temps d'intervention est un facteur critique lors d'accidents ou d'incendies.

Les citoyens soulèvent plusieurs questions concernant le lien entre Baie-Jolie et Val-des-Bois :

- La largeur du chemin sera-t-elle suffisante pour assurer une cohabitation sécuritaire entre les véhicules, les piétons et les cyclistes?
- Qu'advient-il si un camion lourd (18 roues) doit emprunter le lien?
- Qui a formulé la demande initiale pour ce projet et quel en est le coût estimé?
- En cas d'accident, les véhicules d'urgence pourront-ils circuler efficacement d'un côté comme de l'autre?



- Pourquoi des blocs de béton ont-ils été installés sur le chemin de la Berge et le chemin de la Plage, considérant qu'ils nuisent à la circulation en situation d'urgence?
- Quelles sont les considérations environnementales liées au projet, notamment en ce qui concerne la sédimentation du lac Blouin et la prévention d'un déversement d'huile dans la nappe phréatique sous le futur chemin?

b) Identification de la piste cyclable près de l'aréna : La piste cyclable sera identifiée au printemps. Entre-temps, l'installation de cônes pourrait être envisagée afin d'améliorer la visibilité et la sécurité.

c) Piste de course d'essai sur le lac Blouin : Des citoyens demandent s'il existe un projet de loi visant à interdire ce type d'activités, tant pour les véhicules motorisés que pour les motocross. Il est mentionné que les courses se déroulent très tard en soirée et occasionnent des nuisances pour les résidents, notamment en raison du bruit et de l'orientation des lumières vers les résidences.

12. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre du conseil de quartier aura lieu le mercredi 8 avril 2026 à 19 h à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville de Val-d'Or.

13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Marc Gingras, appuyé par Mme Josée Béliveau, de lever la séance. Il est 20 h 02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BCV2026-01-03

Chantal Gagnard
Secrétaire d'assemblée

